

SAINT-PROUANT



SAINT-PROUANT

INFOS

MARS 2018

Le 20 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2018. Cette info communale est principalement consacrée aux finances. C'est aussi l'occasion de revenir sur deux événements intervenus depuis le début 2018.

Le test de circulation rue du Grand Lay et rue de la Forêt.

Le conseil municipal dans ses séances des 23 janvier et 20 février a pris la décision de mettre fin au test de circulation, suivant ainsi la majorité exprimée suite au questionnaire envoyé en décembre dernier à l'ensemble de la population.

Le sens unique de la rue du Grand Lay sera supprimé. Ce changement n'interviendra que lorsque nous aurons installé dans la rue de l'Océan un panneau clignotant pour prévenir les feux tricolores.

Le sens unique rue de la Forêt est maintenu. Il permet aux piétons et vélos de remonter cette rue en sécurité dans le couloir prévu à cet effet.

Le commerce.

Après l'arrêt de la boucherie charcuterie traiteur en septembre dernier, c'est l'épicerie qui s'arrête en mars. Nous avons décidé de prendre contact avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour nous faire accompagner et conseiller sur cette problématique. Une étude avec la CCI va débuter. Elle permettra de faire le diagnostic du commerce sur la commune, d'en évaluer son potentiel, de rencontrer les commerçants (entretiens individuels avec la CCI), et d'avoir des préconisations pour maintenir, voire améliorer, l'offre commerciale de proximité, indispensable dans nos communes rurales.

Si vous avez besoin de précisions sur ces sujets importants dans notre quotidien, n'hésitez pas à nous interpeller.



LE BUDGET DANS NOTRE COMMUNE

Après le vote du budget 2018, revenons sur les éléments marquants de 2017, avant de vous présenter les projets retenus et inscrits pour 2018, qui sont détaillés dans les pages intérieures.

Le fonctionnement 2017

L'excédent de fonctionnement 2017 est de 344 000 €. Il s'améliore de 27 000 € par rapport à 2016.

Nos dépenses, 814 200 €, sont stables (814 400 € en 2016).

Les frais de personnel augmentent de 12 000 €, remplacements maladie, recensement de la population, augmentation du temps de travail à la mairie.

Les autres charges diminuent de 12 000 € dont 6 000 € venant des économies d'énergie, les efforts payent. Les subventions diminuent notamment grâce à la bonne gestion par Familles Rurales du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire.

Nos recettes, 1 158 000 €, progressent de 27 000 €.

Nos recettes fiscales et dotations de l'État progressent globalement de 18 000 €. Nous enregistrons également 9 000 € de recettes exceptionnelles suite à la mise à jour des renouvellements des concessions dans le cimetière.

L'investissement 2017

Les dépenses d'investissement en 2017 sont de 432 000 €.

Les dépenses pour les **bâtiments**, sont de **94 000 €**, avec des travaux à la poste, au foyer des jeunes et la première tranche de la rénovation des locatifs de la Pousse Vieille.

Pour **La voirie** ce sont **241 000 € de dépenses**, avec la dernière tranche des trottoirs de la rue de l'Océan, la traversée du village des Hautes-Papinières, la remise en état d'une route de remembrement et l'aménagement de parkings rue de la Pousse Vieille.

Pour le reste il s'agit d'acquisitions : d'un véhicule, de divers matériels, de mobilier, d'équipements informatiques et de travaux sur le grillage du terrain de tennis extérieur ainsi que la réfection de pelouse du terrain de foot.

2018, un budget investissement important, avec 1 960 000 € de travaux

Voirie, environnement, éclairage public, 220 000 €

- Nous allons prévoir un éclairage public dans les villages de Moque Souris et de La Roche Batiot, suite aux effacements de réseaux électrique et téléphonique.
- Dans le cimetière nous prévoyons des aménagements paysagers, la réfection d'un mur, les allées seront également mises en enrobé (accessibilité et réduction des pesticides).
- Un circuit de bosses (vélos) sera aménagé en bas de la salle omnisports ; c'est le projet du Conseil Municipal des Enfants.
- Des barrières et des tables neuves pour le pique-nique seront installées à la Bourroche.
- Nous allons refaire les réseaux des Eaux Usées et Eaux Pluviales dans les rues du Docteur Bonenfant, des Gaboretteries et de la Cognasse. C'est la première étape de ce projet de rénovation du vieux centre bourg.

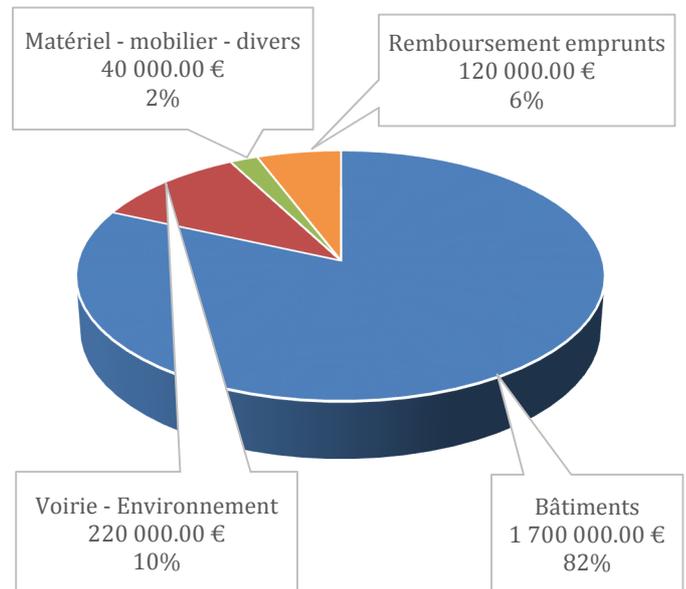
Bâtiments, 1 700 000 €

- Les travaux de consolidation et préservation du **Temple** ont débuté le 5 février. Prévus en 2 tranches, la première d'une durée de 5 mois concerne le chœur. La deuxième d'une durée de 7 mois planifiée début 2019 concernera la nef.
- Nous allons rénover, améliorer la performance énergétique et surtout réorganiser les bâtiments de **L'école publique**. Ces travaux vont débuter en septembre 2018 et doivent se terminer pour la rentrée scolaire 2019. La difficulté sera de réaliser les travaux tout en assurant les cours.
- Nous sommes toujours en réflexion sur le projet d'agrandissement et de rénovation de **La mairie**. L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail du personnel et des élus.
- Nous poursuivons le programme de rénovation des **locatifs de la Pousse Vieille**.

Matériel, mobilier et divers, 40 000 €

- Nous prévoyons d'acquérir :
 - o **un véhicule et une auto-laveuse** pour l'agent en charge de la gestion des salles,
 - o du mobilier et de l'informatique.

Dépenses d'investissement



Pour financer ces projets

Nous avons sollicité les soutiens suivants

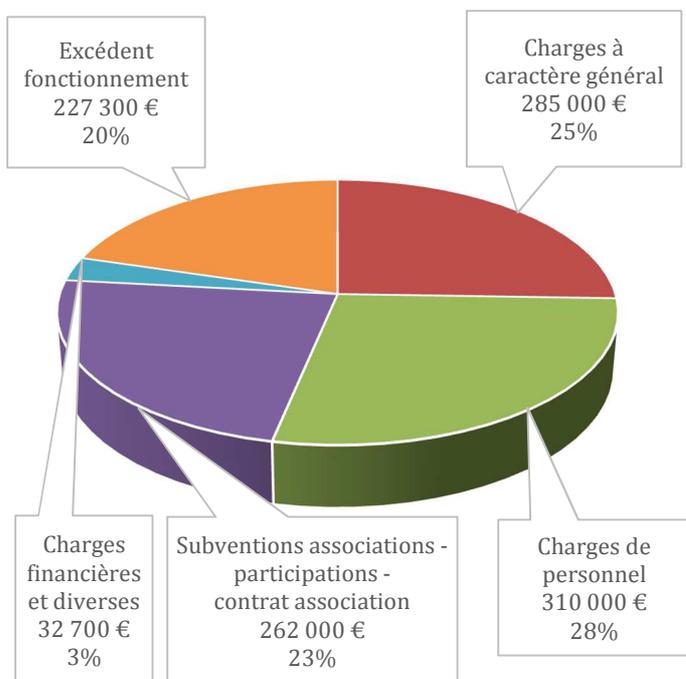
- L'Etat nous a accordé 108 000 € pour le Temple et 90 000 € pour l'école publique.
- La Région va nous accompagner à hauteur de 100 000 € pour le Temple, elle est sollicitée pour 50 000 € pour l'école publique.
- Le Département nous a accordé 60 000 € pour le Temple, et 91 000 € pour l'école publique.
- La Communauté de Communes sera sollicitée pour 2 années de Fonds de Concours soit 110 000 €.
- Le Sydev et la Région via les fonds Européens (Leader) nous attribuent 130 000 € pour les travaux de rénovation énergétique à l'école publique.



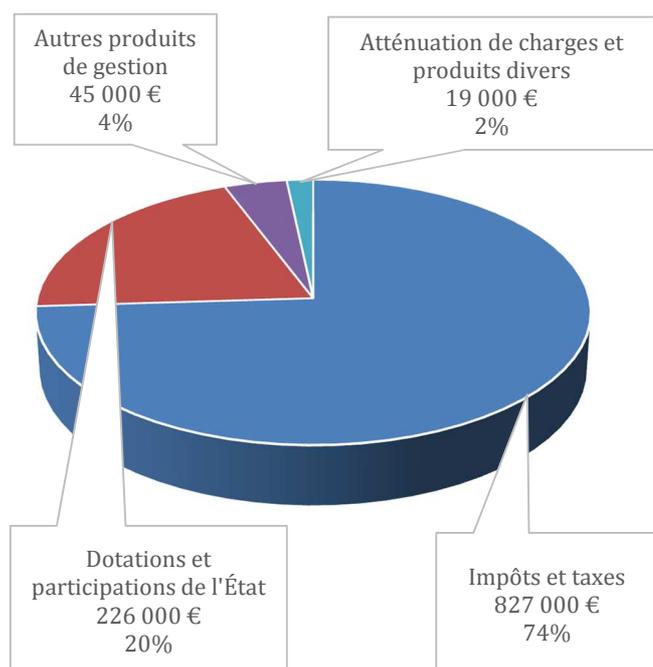
Yannick Soulard,
Maire de SAINT-PROUANT

Budget fonctionnement 2018

• Dépenses



• Recettes



Subventions des associations

UNC / AFN / S. de F.....	150 €
ADILE.....	50 €
A.D.M.R.....	2 342 €
Amicale Laïque.....	990 €
Amicale des Résidents de l'EHPAD Les Érables.....	150 €
Brin d'Éveil.....	150 €
C.A.U.E.....	40 €
C.C.A.S.....	1 500 €
Club des Aînés.....	1 500 €
Comité des Loisirs.....	3 500 €
Diane Gauloise.....	150 €
Ecole de Musique.....	2 525 €
Entente Pongiste.....	270 €
Espérance basket.....	1 110 €
F. Rurales - TAP.....	3 500 €
F. Rurales - Pré-ados.....	3 000 €
F. Rurales - Garderie + ALSH.....	30 000 €
F. Rurales - Restaurant scolaire.....	21 000 €
F. Rurales Les Herbiers - Tps scolaire.....	455 €
Feux de l'été.....	1 500 €
GDON.....	50 €
Maison des Associations de la Vendée.....	200 €
Saint-Prouant Accueil.....	150 €

COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie aura lieu au monument aux Morts à 9 h 45.

Celle-ci sera suivie d'un vin d'honneur.

INFOS PRATIQUES

Les Cartes Nationales d'Identité (CNI)



En cas de voyages, examens ou autres, anticipez votre pré-demande de CNI sur le site : <https://www.service-public.fr> (notez bien ce numéro et imprimez votre récapitulatif).

RAPPEL : les demandes ne se font plus en mairie de Saint-Prouant, mais dans les mairies équipées d'une borne biométrique depuis le 1^{er} mars 2017.

MUTUELLE COMMUNALE

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux, vous trouverez à l'intérieur de cette « infos » un questionnaire ; si vous êtes intéressés, le retourner en mairie **pour le 6 avril 2018.**

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

(Organisation de l'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années)

EXPOSITION du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

sera visible en mairie de Saint-Prouant
aux horaires d'ouverture

du 25 mai au 6 juin 2018



UN JARDIN plein de vie
L'ENTRETIEN SANS PESTICIDES

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION :
Nocifs pour la santé et l'environnement, les pesticides ne sont plus distribués en libre accès. Au 1^{er} janvier 2019, ils seront définitivement retirés de la vente et leur usage sera interdit pour tous les particuliers.
Inutile d'attendre, changez vos pratiques dès aujourd'hui.

LE PETIT +
Les pesticides (produits phytosanitaires) sont des produits chimiques dangereux. Que les bidons soient pleins ou vides, avec ou sans étiquette, C'EST DIRECTION LA DÉCHÈTERIE !

Quelques conseils pour s'en passer...

1 FLEURISSEZ VOS PIEDS DE MURS

Remplacez les plantes indésirables par des plantes que vous aurez choisies.

LE PETIT +
La flore spontanée fleurit et attire de nombreux pollinisateurs.

2 PAILLEZ VOS PLANTATIONS

Favorisez la reprise et le développement des végétaux tout en limitant l'arrosage et le désherbage.

LE PETIT +
Recyclez vos tontes, feuilles mortes et broyat de branches.

3 VÉGÉTALISEZ VOS ALLÉES ET ESPACE DE STATIONNEMENT

Privilégiez l'engazonnement pour un entretien rapide à la tondeuse.

LE PETIT +
Pour stabiliser le passage, n'hésitez pas à mettre en place des dalles ou des pierres.



Pour aller plus loin :
www.cae85.com
www.trivalis.fr
www.vendee-eau.fr



© ECOTIC - Illustration: CAUE de la Vendée - Photos: Stéphane Audrain

Collecte des coquilles d'huîtres 2018

Cette année, grâce à l'implication des bénévoles qui ont tenu les permanences de collecte, 2 m³ de coquilles (avec 80 déposants) ont pu être détournées des ordures ménagères et donc de l'enfouissement. Elles seront valorisées en amendement organique pour les terres agricoles.

Au sein du SCOM, les 32 communes participantes ont permis de collecter 11,88 tonnes de coquilles.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE

16 naissances en 2017

14.02.18 Loïs FAYO, 7 rue des Meuniers
21.02.18 Elza MARIONNEAU, 15 Les Gornières
22.02.18 Louis CHEVALLEREAU, 8 rue du Moulin
23.02.18 Camille ESSEUL, 14 rue du Bouchaud
27.02.18 Emma VENDÉ, 6 La Légerie

MARIAGE

4 mariages en 2017

DÉCÈS

23 décès en 2017

27.01.18 Jeanne GADEBILLÉ, 19 rue du Grand Lay
26.02.18 René BROCHARD, 19 rue du Grand Lay
27.02.18 Germaine BRÉMAND, 11 rue des Plantes
13.03.18 Suzanne DRAPEAU, 19 rue du Grand Lay

SORTIES / ACTUS

SAMEDI 21 AVRIL

- Concert « Les Feux de Printemps »
Feux de l'Été, salle de la Forêt

JEUDI 26 AVRIL

- Éclats de Livres Conte et rencontre - Public : 6-8 ans
Réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay
Réservation obligatoire au 02.51.94.40.23
Bibliothèque de Saint-Prouant de 10 h à 11 h 30

DIMANCHE 29 AVRIL

- Loto « bouse », site près parc de la Bourroche
Pré-ados (Familles Rurales), à partir de 14 h

SAMEDI 26 MAI

- Kermesse de l'école Isaac Potet
Amicale laïque, salle de la Forêt

VENDREDI 08 JUIN

- Assemblée générale,
Bouppère MonProuant Football Club
Lieu à définir

VENDREDI 15 JUIN

- Audition
École de musique, salle de la Forêt

SAMEDI 16 JUIN

- Biblio'thé ou café
Réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay
Bibliothèque de Saint-Prouant de 10 h à 12 h
- Kermesse de l'école Saint-André
OGEC, salle de la Forêt

VENDREDI 22 JUIN

- Assemblée générale,
Espérance Basket,
Salle de l'Alouette à Monsireigne

SAMEDI 23 JUIN

- Fête de la musique et Feu d'artifice,
Commune, Feux de l'Été,
École de musique et Comité des Loisirs
Salle de la Forêt et parc de la Bourroche

